



**Grille d'évaluation des dossiers des contractuels**  
**Pour l'année universitaire 2024- 2025**  
**Spécialité : Anglais**

<b>Nom du Candidat(e) :</b>	.....	
<b>Spécialité: Anglais</b>	<b>Matière:</b> Linguistique / Littérature / Civilisation / Traduction / .....	
<b>Eléments du Dossier</b>		<b>70pts</b>
<b>Adéquation du profil du candidat au poste demandé ( 8 pts)</b>	<b>8 points</b> (Les points attribués sont tributaires de l'avis des rapporteurs)	
<b>I/ Coursus Universitaire</b>		<b>(22pts)</b>
1. Bac (3pts)	Mentions : TB : 3pts ; B : 2pts ; AB : 1pt ; P : 0.5pt	
2. Maîtrise / licence (5pts)	Nombre de redoublements : 0R : 3pts	
	Mentions : TB : 2pts ; B : 1.5pts ; AB : 1pt ; P : 0.5	
3. Mastère/ DEA (4pts)	Durée <i>Mastère</i> : 2ans : 2pts ; 3ans : 1pt	
	Durée <i>DEA</i> : 3ans: 2pts ; 4ans : 1pt	
	Mentions : TB : 2pts ; B : 1pt ; AB : 0.5pt	
4. Etat d'avancement de la thèse (10pts)	Thèse soutenue (10pts) Durée : 3-4ans : 10pts ; 4-5ans : 8pts ; 5-6ans : 6pts ; >6ans : 3pts.	
	Thèse déposée non soutenue (8pts) Durée : 3-4ans : 8pts ; 4-5ans : 6pts ; 5-6ans : 4pts ; >6ans : 2pts.	
<b>II/ Activités Scientifiques</b>		<b>(20pts)</b>
1. Publications dans des journaux (6 pts)	1.1 Publication dans des journaux indexés, parues ou acceptées définitivement, 6pts. Avec un maximum de 3 Publications (donc 3x 2pts).	
	1.2. Publications dans des journaux non-indexés, 3 pts. Avec un maximum de 3 publications (donc 3x 1pt).	
2. Publications dans des actes de congrès, Ouvrages personnels ou Chapitres dans des ouvrages scientifiques et/ou pédagogiques collectifs parues ou acceptées définitivement (4pts)	(4pts). Avec un maximum de 4 Publications (donc 4x 1pt).	
3. Communications orales à des congrès nationaux et internationaux (4pts)	(4pts). Justifiées et sans redondance. Avec un maximum de 4 communications (donc 4x 1pt).	
4. Participation à des stages, stage post-doc, membre d'un projet de recherche... (6pts)	(6pts). Donc 2pts/activité avec un maximum de 3 activités	
<b>III/ Activités Pédagogiques</b>		<b>(20pts)</b>
1. Activités d'enseignement (4pts)	- Expérience professionnelle dans les établissements universitaires, 2pts par année d'enseignement (un max	



		de 4pts).	
2. Productions pédagogiques (8pts)		0-4pts par support d'enseignement avec un max de 8pts (Fascicules TP, TD, cours, supports multimédias ou photocopies...). Les points attribués sont tributaires de l'avis des rapporteurs.	
3. Formation pédagogique (4pts)		Formations pédagogiques (ateliers de formations...). 2pts/formation avec un maximum de 2 formations.	
4. Participation active à la vie de l'institution (encadrement PFE, organisation d'évènement scientifique, autres) (4pts)		(4pts), 2pts/activité avec un max de 4pts	
<b>Entretien</b>			<b>30pts</b>
Qualité de la communication	15	Excellente	15
		Très bonne	13
		Bonne	11
		Moyenne	8
		Insuffisante	0
Réponses aux questions	15	Excellentes	15
		Très bonnes	13
		Bonnes	11
		Moyennes	8
		Insuffisantes	0
<b>TOTAL :.....</b>			